



Formalités pour un changement de nom

Par **kenzo02**, le **10/05/2011 à 16:21**

Bonjour,rnrnMes parents ayant divorcé et n'ayant plus aucuns liens avec mon père j'aimerais ne plus porter le nom de famille de mon père mais celui de ma mère.rnEst ce que c'est possible? Si oui à qui doit-je m'adresser?rnrnMerci

Par **mimi493**, le **10/05/2011 à 20:18**

Le simple fait de ne pas s'entendre avec son père n'est pas un motif de changement de nom